

Dossier de presse

laTégéval

La Tégéval

Relier la nature, les hommes, naturellement **2**

Le parcours

20 kilomètres de nature à partager **3**

Se déplacer, respirer, découvrir

Des enjeux pour aujourd'hui et pour demain **4**

La Tégéval s'anime

Les Franciliens inventent ses nouveaux usages **5**

Un projet partenarial

Les acteurs de la Tégéval **6**

TOUTE L'INFORMATION
SUR LA TÉGÉVAL

www.lategeval.fr : actualités, images, travaux...

Newsletter : 3 numéros par an

Plan imprimé Z-card® : tracé, aménagements, annuaire des partenaires...

La Tégéval

Relier la nature, les hommes,
naturellement

> DE CRETEIL A SANTENY, UN NOUVEL ITINERAIRE POUR TOUS ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

La Tégéval est une voie verte de 20 km destinée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes. D'une surface de 96 hectares, elle traverse huit communes à travers le sud-est de la région parisienne (91, 94) : Créteil, Limeil-Brevannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Santeny, Valenton, Villecresnes, Yerres. Elle rejoint par deux diverticules le parc de la Saussaie-Pidoux, le Bois Colbert et les jardins familiaux à Villeneuve-Saint-Georges.

En connectant les parcs et espaces verts, les transports en commun, les chemins de promenade et les pistes cyclables, cette « coulée verte » offre aux Franciliens :

- un nouvel itinéraire pour leurs déplacements quotidiens,
- plus d'espaces pour les loisirs et le sport,
- un accès privilégié à une nature préservée.



La passerelle reliant l'île de loisirs de Créteil à la Tégéval (lancement du chantier en octobre 2014)

> LA TEGEVAL, C'EST MAINTENANT !

Ce projet d'ampleur a démarré fin 2013. Aujourd'hui, **1,3 km sont déjà aménagés** et **7 km sont accessibles**. Les aménagements s'achèveront dans une quinzaine d'années mais dès 2020, l'intégralité du parcours sera accessible.

Initiée par la Région Île-de-France et le Conseil général du Val-de-Marne dans les années 90, la Tégéval est une compensation à la ligne à grande vitesse de l'interconnexion des TGV.

LA TEGEVAL EN CHIFFRES

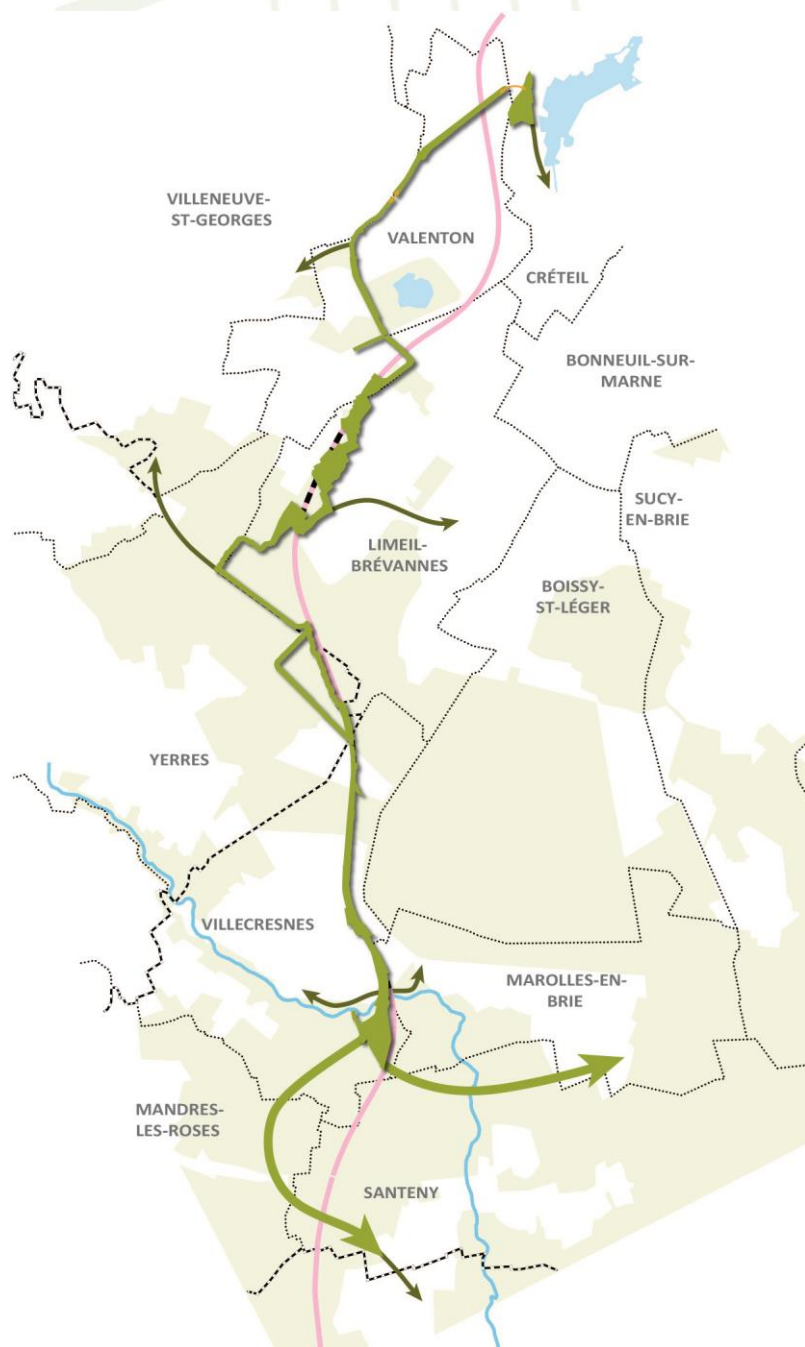
- > 20 km répartis sur 96 ha
- > 8 communes,
2 départements
- > 90 000 habitants
directement concernés
- > Budget global (hors
foncier) :
75 millions € TTC dont :
 - Budget Région : 60%
 - Budget Département : 40%
- > 15 ans de travaux

La nature est le premier partenaire de la Tégéval : travail avec la végétation spontanée, valorisation des milieux, gestion différenciée.

Le parcours

20 kilomètres de nature
à partager

La Tégéval relie les parcs, les forêts et les liaisons vertes aux transports en commun et pistes cyclables du territoire. Tout au long du parcours, des aménagements permettent de profiter pleinement de la nature tout en préservant la biodiversité.



PLAN IMPRIMÉ

Pour recevoir le plan imprimé
Z-card® de la Tégéval et son
annuaire des partenaires :
contact@lategeval.fr

SUR LE SITE WEB DE LA TÉGÉVAL

La carte interactive :
avancée des travaux, points
d'intérêts, boucles de
promenade locales...

Se déplacer, respirer, découvrir

Des enjeux pour aujourd'hui
et pour demain

LA MOBILITÉ À VOS PIEDS

La Tégéval offre de nouvelles possibilités de déplacement pour les Franciliens, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

- **Elle complète le réseau des circulations douces** : voies cyclables, chemins, parcs, liaisons vertes (ligne Paris-Bastille, Chemin des roses...).
- **Elle offre des itinéraires sécurisés à partager** : allées en site propre, traversées de routes sécurisées, passerelle sur la RN 406 entre Créteil et Valenton.
- **Elle rapproche les transports en commun vers le travail ou les loisirs** : Métro 8 (Pointe du Lac), RER A (Boissy-Saint-Léger), Bus n°393 Pompadour–Sucy-Bonneuil, Réseau bus STRAV, futur téléphérique le Téléal (4 stations entre Créteil et Villeneuve-St-Georges).



LE MEILLEUR CHEMIN VERS LES LOISIRS

La Tégéval répond à des attentes fortes des Franciliens.

- **Elle relie les lieux de promenade** : parcs urbains (Ile de loisirs de Créteil, Plage Bleue, Saussaie-Pidoux...), espaces naturels (forêts de La Grange, de Grosbois, de Notre-Dame...) et liaisons existantes ou en projet (liaison verte du Réveillon et de l'Yerres, Chemin des roses).
- **Elle permet de faire du sport, de s'amuser et se détendre dans la nature** : espaces récréatifs (plaine de jeux, potagers et vergers partagés...) dans un écrin vert continu de 25 m de large environ.
- **Elle offre la découverte de sites remarquables naturels** (massif de l'Arc boisé, plateau briard agricole, vallée du Réveillon...) **et historiques** (châteaux de La Grange et de Grosbois, ancien «train des roses»...).



LA TÉGÉVAL GRANDEUR NATURE

La Tégéval valorise et préserve les milieux naturels, en ville, dans les bois, à la campagne.

- **La nature, premier partenaire du projet** : travail des sols, valorisation de l'existant, accompagnement de la végétation spontanée.
- **Préservation et enrichissement de la biodiversité** : protection des habitats naturels et des continuités écologiques pour la faune et la flore locales (gypsophile des murailles, gentiane pneumonanthe, bruyère à quatre angles, pic noir, engoulevent d'Europe, etc.).
- **Une « mise en scène » des paysages** : amélioration du cadre de vie dans les espaces denses de la Plaine centrale, valorisation des espaces naturels à la sortie des villes, réinstallation des potagers et vergers abandonnés (Limeil-Brévannes, Villecresnes, Santeny).
- **Adapter la gestion pour mieux respecter l'environnement** : abandon du désherbage chimique, économie d'eau, prairies hautes en faveur de la biodiversité...



La Tégéval s'anime

Les Franciliens inventent ses futurs usages

> TOUTES LES IDÉES SONT BONNES À PRENDRE

« Une tyrolienne ! Des bancs ! Un cinéma en plein air ! ».

Les Franciliens sont invités à partager leurs envies pour animer et aménager leur nouvelle coulée verte.

A travers un stand participatif itinérant, les Franciliens posent en photo avec leurs idées. Le stand est présent aux inaugurations et grands événements locaux.

> UN APPEL À PROJET POUR CONCRÉTISER LES IDÉES

Le Smer envisage de solliciter les associations et les collectivités locales à travers un appel à projets pour mettre en œuvre les idées des Franciliens.

Accompagnées par les acteurs institutionnels de la Tégéval, ce seront elles qui feront vivre la liaison verte au quotidien.

SUR LE SITE WEB
DE LA TÉGÉVAL

70 idées à découvrir
sur la page « Partenaires »

www.lategeval.fr

Depuis sa création, la Tégéval avance en fédérant de nombreux partenaires (voir « Un projet partenarial »)



Un projet partenarial

Les acteurs de la Tégéval

PILOTAGE

LE SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION (SMER) LA TÉGÉVAL

Le Smer associe la Région Île-de-France, l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Ile-de-France et le Département du Val-de-Marne. Créé en 2008 pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet (études et travaux d'aménagement), il se compose de 20 élus régionaux et départementaux.

Mme Sylvie Altman, Conseillère régionale et Maire de Villeneuve-Saint-Georges, est présidente du SMER.

Une équipe de techniciens de l'AEV et du département du Val-de-Marne est affectée au projet et assure son fonctionnement administratif et technique.

www.lategeval.fr / contact@lategeval.fr / 01 83 65 38 64



FINANCEMENT

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE PAR L'AGENCE DES ESPACES VERTS

La Région Île-de-France est le premier financeur du projet (60% de 75M€TTC). Dès 1995, son « Plan vert » a affirmé la nécessité d'un maillage du territoire par l'identification d'un réseau d'espaces linéaires naturels ou aménagés : les liaisons vertes. Il s'agissait de mettre en relation les espaces ouverts urbains et ruraux dans une logique de circulation douce. Radiale de premier plan par son étendue et par son intérêt urbain et écologique, la Tégéval constitue un élément significatif des stratégies environnementales régionales. La Région a confié la conduite des études et de l'aménagement ainsi que l'acquisition des terrains à l'Agence des espaces verts (AEV). L'AEV est un établissement public régional dont les missions consistent à préserver, gérer, aménager et valoriser les espaces naturels de la région (forêts, sites écologiques, espaces agricoles).

www.iledefrance.fr et www.aev-iledefrance.fr



LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Dans un département urbanisé comme le Val-de-Marne, qualité de vie et protection de l'environnement figurent parmi les préoccupations majeures du Conseil général. Il a engagé une politique forte en faveur des espaces naturels et du paysage, avec pour objectifs de renforcer l'offre pour les habitants, de mettre en place une véritable trame verte et de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers. Dans ce cadre, le Département porte deux projets de coulées vertes sur son territoire : la coulée verte Bièvre-Lilas et la Tégéval. Au-delà de son investissement financier dans la réalisation de cette dernière, il assurera la gestion horticole et l'entretien lourd de l'équipement.

www.valdemarne.fr



LES PARTENAIRES LOCAUX

LE COMITÉ DE CONSULTATION DES VILLES (CCDV)

Il réunit les communes traversées par la Tégéval et leurs intercommunalités. Le SMER a souhaité un rôle participatif fort des élus locaux : recensement des besoins, gestion ultérieure, etc.

En 2011, le CCDV a approuvé le périmètre du projet, son programme d'aménagement et le recours à la Déclaration d'utilité publique. Le CCDV est réuni en plénière pour les sujets transversaux (programmation, enquête publique, mobilier, etc.). Les communes sont associées individuellement pour les projets sur leur territoire. Elles auront en charge la propreté, le petit entretien du mobilier et la surveillance des sites.

LES ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Associés à la réflexion sur l'aménagement et l'animation de la Tégéval, les acteurs locaux trouvent aussi dans les outils et actions de la Tégéval des supports de communication pour leurs propres activités.

[Carte interactive des partenaires sur www.lategeval.fr](http://www.lategeval.fr)